

# FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 21/07/2021 BOP

## I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS</b>				
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant technique APTOUR				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :		B		
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :		B		
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :		FED		
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		Code poste : <b>5145</b>		
	Programme : 962-02		Centre de travail : 378		
	Programme RH : 969.01				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Cellule des CJA n° 11 - CJA de Tautira				
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> L'agent enseigne aux élèves les apprentissages fondamentaux et les matières d'enseignement pratique et théoriques, en vue de leur épanouissement futur. Il participe à la continuité du service public de l'éducation en assurant le remplacement des enseignants lors d'absences de courte ou moyenne durée.				
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D Autres
	NOMBRES :	Néant			
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription pédagogique d'affectation				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"><li>- Respect <u>absolu</u> des horaires ;</li><li>- Emploi du temps aménageable ;</li><li>- Disponibilité pour assurer le remplacement de personnels absents ;</li><li>- Présence horaire de 27 h devant les élèves et de 12h de préparation de classe.</li></ul>				
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Délivrer un enseignement de plusieurs matières générales ou techniques aux élèves qui leur sont confiés et veiller à tous les aspects de leur développement, leur assurant ainsi un développement psychique, intellectuel et physique optimal dans un cadre sécurisant ;</li><li>- Identifier la nature, le niveau et les besoins des publics et mettre au point des outils pédagogiques (supports de formation, exercices...) adaptés à ceux-ci ;</li><li>- Mettre en synergie et en cohérence les différentes activités pédagogiques et savoir les conduire ;</li><li>- Concevoir et mettre en œuvre différentes modalités d'évaluation des compétences ;</li><li>- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace.</li></ul>				
14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Participer à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques particuliers (maîtrise de la langue etc.) ou de projets de classe ou d'écoles ;</li><li>- Participer aux actions de formation organisées par les équipes pédagogiques ou la circonscription ;</li><li>- Assurer un soutien pédagogique, des tâches de surveillance ou d'administration auprès de la structure scolaire ;</li><li>- Participer à des activités péri-éducatives (club, sorties, voyages).</li></ul>				

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Adjoint d'éducation
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignement technique – APTOUR

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	- <b>COMPETENCES</b>	S	A	E
	- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de responsabilité ;			X
	- Posséder une bonne culture générale ;		X	
	- Connaître les programmes et instructions et les suivre méthodiquement ;		X	
	- Savoir faire preuve de rigueur, de fermeté et de compréhension ;		X	
	- Savoir être à l'écoute des élèves ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;		X	
	- Savoir faire preuve d'une autorité naturelle ;		X	
	- Etre en mesure de transmettre des informations avec exactitude ;			X
	- Etre en mesure de se contrôler et de maîtriser ses émotions ;		X	
	- Participer à la mise en œuvre du projet de classe et du projet d'école ;			X
	- Communiquer les informations détenues dans l'exercice du métier aux seules personnes habilitées ou ayant le besoin d'en connaître ;			X
	- Parler la langue tahitienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Toute expérience professionnelle en lien avec les enfants ou avoir exercé dans un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Plan de formation continue DGEE
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	--

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements

L'Agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :

